BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 203
3ème trimestre 2008

APEMU - 6 Impasse Dubet - 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

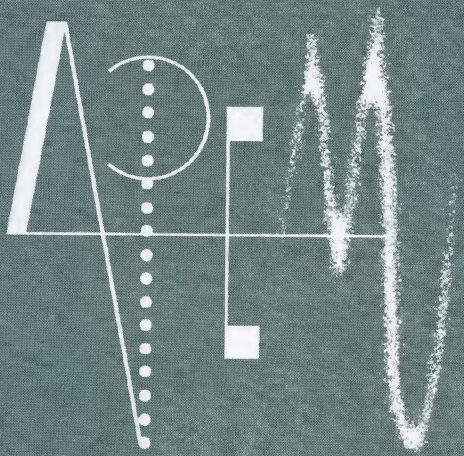

SOMMAIRE

Editorial 5

Histoire des arts
50%.....15
Musique et histoire des arts.....10

Réformes
Ecole, Lycée, IUFM.....20

Terminale
Bac' en chansons.....14
Sujets Bac' 2008 Arts plastiques.....22
Sujets Bac' 2008 Histoire des arts.....24
Sujets Bac' 2008 Education Musicale.....28

Informations diverses
Congrès Apemu de Nancy.....7
Téléchargement légal pour l'option musique.....15
Bulletin d'adhésion, bon de commande 16
Publications de l'APEMu 18
Programmation du Collège de France.....19

ASSOCIATION DES **P**ROFESSEURS D'**E**DUCATION **MU**SICALE
Siège social : 6 Impasse Dubet 33700 Mérignac
http://apemu.free.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté AUBRUN, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Martine BERTIER-WOLFROM, Mireille CHOVET, Isabelle BOUGAULT, Etienne GEGOULT, Anne-Françoise GARNY, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT-BELLIOT, Anne LEMARCHAND, François LONDEIX, Thibaut PLANTEVIN, Fernando SEGUI, Hélène WAGNER

BUREAU

Présidente

Yolande BARBIER

6 Impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

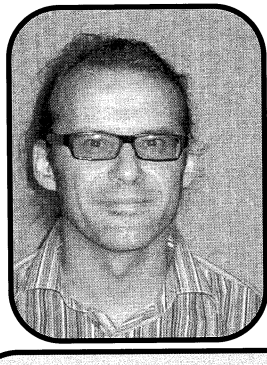

Vice-président

Fernando SEGUI

24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

Vice-président

Etienne GEGOUT

18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

Trésorière:

Martine BERTIER-WOLFROM

12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

Trésorière-adjointe:

Catherine BAUDY

12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

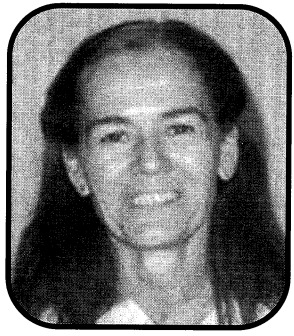

Secrétaire

Renata HARBULOT

4 Rue du Professeur Debré
Bâtiment 3A 21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@orange.fr

Secrétaire-adjointe

Claude LAPORTE

10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont-Ferrand

laporte.claude@libertysurf.fr

Mise en page du bulletin

Dominique TERRY
23, rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wannadoo.fr

Mise en page du bulletin

Nicolas ROBIN
42, rue Diderot
01100 Oyonnax
nicolas.robin@ac-lyon.fr

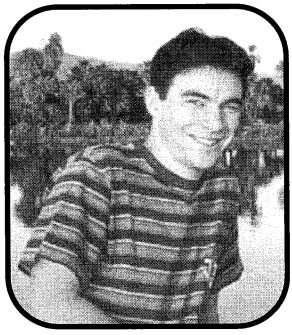

Responsable du site

Thibaut PLANTEVIN
901 petite route de Carpentras
84210 Pernes-les-fontaines
06 18 01 27 03

EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous,

Je vous souhaite à tous tout d'abord une très bonne année scolaire, septembre vient de s' achever avec son cortège d'annonces, de textes concernant les enseignements et les arts en particulier !

Tout d'abord, réjouissons-nous, les nouveaux programmes sont parus au BO du 28 août 2008, applicables rentrée 2009 et ce sont des programmes d'éducation musicale ! Nous sommes toujours là et plus que jamais présents !

Pour vous convaincre, je reprends des extraits de l'introduction aux programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale, ainsi dans le préambule on lit : « l'éducation musicale est une contribution originale et indispensable à l'acquisition du socle commun, ...c'est une composante majeure de l'histoire des arts.....adossée à l'enseignement obligatoire de l'éducation musicale, la chorale contribue à l'éducation artistique et culturelle des élèves.....conduite par le professeur d'éducation musicale du collège qui en assure la direction artistique.... » C'est écrit noir sur blanc ! Restons optimistes ! Mais vous me dites : et les 50% d'histoire des arts dans le cours d'éducation musicale ?

Les programmes sont clairs et font appel à deux champs de compétences étroitement imbriqués : la perception des œuvres musicales de tous les horizons, leurs diversités et la production sonore, mais dans un cadre essentiellement collectif et plutôt vocal, sans se focaliser sur des acquisitions d'organisations abstraites et théoriques des langages musicaux.

Donc, pas question pour nous de renoncer à la pratique mais à nous de l'intégrer par le développement et l'exploitation de son contenu aux 50% d'histoire des arts, souhaité par notre ministre. L'histoire des arts, c'est comme M Jourdain avec la prose, nous en faisions déjà, sans le savoir ??? Connaître la musique, n'est ce pas, avant tout, l'écouter et la pratiquer ? Toutefois, une petite phrase m'inquiète un peu, c'est l'épreuve d'histoire des arts au brevet 2010 ? Sous, quelle forme ? Basée sur quels contenus ??? L'Apemu demandera des explications au ministère à ce sujet.

D'autres réformes sont au programme pour la prochaine rentrée celle des lycées et des IUFM. Les différentes déclarations émanant du ministère laissent entrevoir une organisation des enseignements au lycée basée sur un tronc commun avec choix d'options pour les élèves, un fonctionnement des matières en semestre, une refonte des cœfficients au baccalauréat, et pour la musique quel devenir, quelles perspectives ? Je souhaite, pour ma part, un accès à l'option facultative plus ouvert dans les différents lycées, avec des heures pour la préparation à l'option à partir de la seconde, heures assurées par des professeurs d'éducation musicale ! Que vont devenir les sections spécialisées, les « options lourdes » ? L'Apemu sera attentive aux différentes réformes envisagées sur ce sujet.

Quant à la réforme des IUFM et leur devenir, beaucoup d'informations circulent, et nous devrons rester vigilant cette année aux déclarations émanant du ministère et réagir s'il le faut.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans vous rappeler que **notre association vous donne rendez-vous en Loraine, à Nancy du 25 au 27 octobre pour son trentième congrès avec pour thème « La place de l'éducation musicale dans le développement sensoriel et cognitif ».**
Constructions des compétences, le fait d'apprendre, musique et handicap, seront parmi les sujets abordés lors de conférences et ateliers durant ces trois journées.

L'Apemu est toujours présente pour une réflexion sur l'éducation musicale, c'est aussi son rôle : trente congrès depuis sa création, bravo à l'association !

La présidente
Yolande Barbier-Ceresuela

CONGRES DE NANCY

IUFM de LORRAINE
DU SAMEDI 25 AU LUNDI 27 OCTOBRE 2008

Dernières heures pour s'inscire :
Remplissez la fiche d'insription disponible à l'adresse suivante :
http://apemu.free.fr/

Programme complet

Conférences :

- **Apprendre par Monsieur André GIORDAN**, Professeur à l'Université de Genève et Directeur du Laboratoire de Didactique et Épistémologie des Sciences.
- **La construction de compétences par Monsieur Patrick BARANGER**, Directeur de l'IUFM de Lorraine, chercheur en sciences de l'éducation, philosophe.
- **Musique et handicap mental par Monsieur Alain GOUDARD**, Directeur artistique de l'ensemble « Résonance contemporaine » et du « Pôle-ressource musique contemporaine et culture et handicap » à Bourg-en Bresse.

Ateliers :

- **Apprendre par Monsieur André GIORDAN**
- **Le chant des harmoniques par Monsieur Daïnouri CHOQUE**, chanteur, chef de chœur et formateur
- **Voix et Handicap mental par Monsieur Alain GOUDARD**
- **Théâtre et Musique : pratiques convergentes vers une socialisation par Monsieur Etienne GUILLOT**, comédien et intervenant dans le cadre d'ateliers artistiques
- **Le psychologue, le musicothérapeute**, alliance de deux regards, deux compétences pour l'adolescent en souffrance par **Mesdames Dominique LABRIET et Christine MEURANT**
- **Puce Muse et Handicap par Monsieur Serge de LAUBIER**, directeur artistique du Centre de Ressources Musiques Vivantes Visuelles Virtuelles (M3V)
- **Rythmique Dalcroze par Madame Claire LELEU**, Présidente de l'association Dalcroze France
- **Le fait d'apprendre par Monsieur Fernando SEGUI**, Professeur à l'IUFM de Lyon
- Expériences artistiques sensorielles avec **Monsieur Thierry MADIOT « Massages sonores », Madame Marie CAMBOIS « Le corps empêché », Monsieur Alfred SPIRLI « Bidules sonores »**, en lien avec le Préau des Arts

Galerie le Préau des Arts :
Installation/exposition interactive plastique, visuelle et sonore
Le son des choses par le **collectif JERANIUM**
Performance de **Thierry MADIOT et Alfred SPIRLI**

50%

Non, il ne s'agit pas ici des soldes de rentrée pour équiper vos classes ou vos élèves avec les outils derniers cris en photos dans vos catalogues préférés de matériel musical... !
Ce terme comptable, plus proche de ceux utilisés dans les cours de sciences économiques ou de gestion que d'éducation musicale, déclenche actuellement, et pour cause, une panique générale et une tempête d'incompréhension auprès des professeurs et de tous les acteurs de l'enseignement musical en collège.
On le trouve notamment dans l'encart du **B.O. n° 32 du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts (école, collège lycée) :**

"Toutes les disciplines scolaires contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts, en cohérence avec les volets histoire des arts de leur programme disciplinaire. Assuré en premier lieu par les disciplines constitutives de la culture humaniste, l'enseignement de l'histoire des arts représente un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques. Il est également mis en oeuvre dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques et de l'éducation physique et sportive."

Voilà, la moitié, ça fait bien cinquante pour cent ! Jusque là, tout le monde a compris la même chose... Mais comment mettre en œuvre concrètement cette volonté d'ouverture culturelle très officielle ? Nous allons voir maintenant que pour ce passage à la pratique, la compréhension de ces « cinquante pour cent » peut déboucher sur des pistes très opposées et qu'il faudra, pour bien appliquer cette directive, faire preuve tout simplement de bon sens.

Puisque nous partons d'un terme plutôt scientifique, restons scientifiques : **Démonstration !**

• **Première hypothèse : le temps** (concept fondateur en musique !).

Soit un cours d'éducation musicale durant en moyenne cinquante minutes (si tout va bien). Calculez la durée totale de l'enseignement d'histoire des arts que chaque élève dans chaque classe devra recevoir de façon hebdomadaire.
Même si notre formation de base n'est pas toujours très scientifique, la réponse est facile à trouver :
50 : 2 = 25.

Nous devrons donc consacrer, d'après cette hypothèse, vingt-cinq minutes de notre cours à l'étude de l'histoire des arts c'est à dire, arrêter de chanter et d'écouter de la musique en plein milieu du cours pour s'intéresser de près à une esthétique, à la visite d'un musée (en 25 minutes, ça n'est pas facile...) ou à la relation entre ce que nous venons de chanter et la société d'origine de la dite chanson.
Chaque professeur, lors de l'inspection, sera donc évalué, en plus des activités présentées, en fonction du respect du « timing » histoire des arts par un inspecteur qui sera certainement obligé de se munir d'un chronomètre afin de

pouvoir discerner la musique de l'histoire des arts et évaluer équitablement. Hypothèse peu réaliste, quoique !

• deuxième hypothèse: l'enseignement
(terme utilisé dans l'encart en question).

Soit un professeur d'éducation musicale lambda qui a construit ses cours comme chaque année, qui a lu les nouveaux programmes et devra certainement plancher sur leur mise en application, qui préparera donc un projet musical avec un objectif défini débouchant sur des connaissances à chaque fois plus précises. Lors de la mise en œuvre de son projet, ce professeur en question, sans tenir compte d'une quelconque durée, fera chanter ou jouer ses élèves (production), les fera écouter différentes sources sonores (perception), et ainsi permettra à ces élèves de découvrir, à travers la pratique, l'art de la création ou de l'écriture musicale, la relation qu'elle entretient avec les autres arts grâce à des exemples précis, sa place dans la société actuelle ou dans une époque précise, etc… soit un ensemble cohérent de données interactives qui seront acquises dans un même temps…de quoi obtenir bien plus que cinquante pour cent !

Pour guider encore plus vers la juste compréhension de ces cinquante pour cent, je vous propose **deux documents complémentaires :**

- **Une idée de cours, de projet musical pour une classe de collège**, proposée par Christine Vallin, professeur d'éducation musicale et français en Saône et Loire.
p.10-13

- **Les sujets du bac L 2008 concernant les épreuves d'arts plastiques, d'histoire des arts et de musique** (coefficient 3 pour cet écrit). Vous y découvrirez les objectifs de chaque discipline, les relations étroites qu'elles ont toujours menées, les principales différences de traitement entre elles.
p.22-30

De quoi nous décomplexer à ce sujet, de quoi nous rappeler que notre enseignement passe toujours à cent pour cent par la pratique et **de quoi réaffirmer que nous sommes tous déjà largement investis par ces relations historiques, littéraires et artistiques évidentes…et alors là, à deux cent pour cent !**

Dominique Terry

Une voix pour s'exprimer et émouvoir.

S'exprimer veut dire « faire sortir en pressant ». (On exprime le jus d'un citron en appuyant dessus.) S'exprimer signifie transmettre ce que l'on pense ou ressent. Par quels procédés une voix parvient-elle à émouvoir, à toucher celui qui écoute ?

En peinture, l'expressionnisme fait suite à l'impressionnisme (Monet, Renoir, Manet) qui s'attachait à décrire la réalité. L'expressionnisme cherche à inspirer au spectateur une réaction émotionnelle. Les représentations sont souvent basées sur des visions angoissantes, déformant la réalité pour atteindre la plus grande intensité expressive. Ces visions sont le reflet de la vision pessimiste que les expressionnistes ont de leur époque, hantée par la menace de la Première Guerre mondiale.

Les œuvres expressionnistes mettent souvent en scène des symboles, des formes très agressives, des couleurs violentes, des lignes acérées.

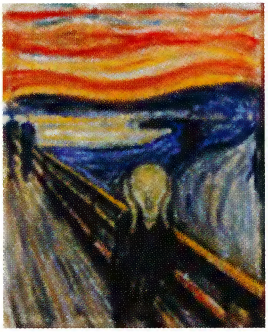

Quelques peintres expressionnistes :
Otto Dix, Wassily Kandinsky, Oskar Kokoschka

Le Cri (Skrik, 1893) est un célèbre tableau expressionniste de l'artiste norvégien Edvard Munch. Cette œuvre, symbolisant l'homme moderne emporté par une crise d'angoisse existentielle, est souvent considérée comme l'œuvre la plus importante de l'artiste. Le paysage au fond est Oslo, vu depuis la colline d'Ekeberg.
Munch écrit :
« Je me promenais sur un sentier avec deux amis — le soleil se couchait — tout d'un coup le ciel devint rouge sang — je m'arrêtais, fatigué, et m'appuyais sur une clôture — il y avait du sang et des langues de feu au-dessus du fjord bleu-noir et la ville — mes amis continuèrent, et j'y restais, tremblant d'anxiété — je sentais un cri infini qui se passait à travers l'univers. »

Cherche une reproduction d'un peintre expressionniste et colle-le dans le document qui t'attend sur le réseau. Quand tu seras interrogé tu montreras à l'écran ton tableau et tu expliqueras en quoi il est expressionniste, quelle émotion il veut faire passer et quels moyens il emploie pour cela. Indique bien le titre du tableau et sa date. Choisis des reproductions de bonne qualité, pas trop grandes et pas trop petites.

« Quand on arrive en ville » de Luc Plamondon et Michel Berger
Extrait de l'opéra rock Starmania (1978).
Retrouve de mémoire les paroles du couplet appris. Souligne les mots à mettre en valeur. Comment faire ?

« Prière d'Abraham » de Céline Dion
Qui est Abraham ? Qu'avait-il ordre de faire (« Juste une prière avant d'obéir ») ? Qu'est-ce qu' Abraham peut ressentir ? Comment faire passer ces sentiments en chantant ?

Recopie et complète ce tableau :

	Quand on arrive en ville	Prière d'Abraham	Im Abendrot
Caractère			
Procédés expressifs repérés dans la vidéo ou l'enregistrement			
Procédés choisis par la classe pour l'interprétation			

« Im Abendrot » (Au soleil couchant) 1948

Quatrième de « Les quatre derniers Lieder » de **Richard Strauss**
Après la deuxième guerre mondiale Richard Strauss alors âgé de plus de 80 ans a composé ces derniers Lieder (=.....). Il allait mourir peu de temps après. « Strauss n'est pas fait pour les vertiges de l'éternité, mais pour cette approche souriante d'un départ sur la pointe des pieds. » Qu'est-ce qui dans « Im Abendrot » peut expliquer ce commentaire ?

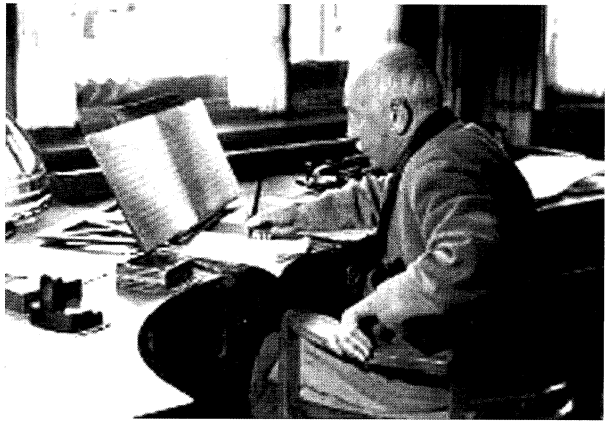

Im Abendrot

Wir sind durch Not und Freude
Gegangen Hand in Hand,
Vom Wandern ruhn wir beide
Nun überm stillen Land.

Rings sich die Täler neigen,
Es dunkelt schon die Luft,
Zwei Lerchen nur noch steigen
Nachträumend in den Duft.

Tritt her, und laß sie schwirren,
Bald ist es Schlafenszeit,
Daß wir uns nicht verirren
In dieser Einsamkeit.

O weiter stiller Friede!
So tief im Abendrot
Wie sind wir wandermüde -
Ist das etwa der Tod?

Joseph von Eichendorff (1788-1857)

Dans la peine et la joie
Nous avons marché main dans la main ;
De cette errance nous nous reposons
Maintenant dans la campagne silencieuse.

Autour de nous les vallées descendent en pente,
Le ciel déjà s'assombrit ;
Seules deux alouettes s'élèvent,
Rêvant dans la brise parfumée.

Approche, laisse-les battre des ailes ;
Il va être l'heure de dormir ;
Viens, que nous ne nous égarions pas
Dans cette solitude.

Ô paix immense et sereine,
Si profonde à l'heure du soleil couchant!
Comme nous sommes las d'errer!
Serait-ce déjà la mort?

Quand on arrive en ville

Quand tout l'monde dort tranquille
Dans les banlieues-dortoirs
On voit les zonards
Descendre sur la ville
Qui est-ce qui viole les filles
Le soir dans les parkings ?
Qui met l'feu aux building ?
Toujours les zonards
Alors...
C'est la panique sur les boulevards
Quand on arrive en ville

Quand on arrive en ville
Tout l'monde change de trottoir
On n'a pas l'air viril
Mais on fait peur à voir
Des gars qui se maquillent
Ça fait rire les passants
Mais quand ils voient du sang
Sur nos lames de rasoirs

Ça fait...
Comme un éclair dans le brouillard
Quand on arrive en ville

Nous, tout c'qu'on veut c'est être heureux
Être heureux avant d'être vieux
On n'a pas l'temps d'attendre d'avoir trente ans
Nous, tout c'qu'on veut c'est être heureux
Être heureux avant d'être vieux
On prend tout c'qu'on peut prend en attendant

Quand on arrive en ville
On arrive de nulle part
On vit sans domicile
On dort dans des hangars

Le jour on est tranquille
On passe incognito
Le soir on change de peau
Et on frappe au hasard
Alors...
Préparez-vous pour la bagarre
Quand on arrive en ville

Quand la ville souterraine
Est plongée dans le noir
Les gens qui s'y promènent
Ressortent sur des brancards

On agit sans mobile
Ça vous parait bizarre
C'est p't'êt' qu'on est débile

C'est p't'êt' par désespoir
Du moins
C'est c'que disent les journaux du soir
Quand on arrive en ville

Quand viendra l'an 2000
On n'aura plus vingt ans

Si on vit pas maintenant
Demain il sera trop tard

Qu'est-ce qu'on va faire ce soir?
On va p't'êt' tout casser

Si vous allez danser
Ne rentrez pas trop tard
De peur...
Qu'on égratigne vos Jaguars...
Préparez-vous pour la bagarre
C'est la panique sur les boulevards...
Quand on arrive en ville

(pour moi)

- Le dernier lied commence par une immense phrase lyrique à tout l'orchestre, sombre et synthèse de tout un monde.
La voix intervient, portée à bout de couleurs sur la première strophe comme pour une traversée de la vie antérieure, et sans les mélismes précédents.
À la deuxième strophe, sur l'évocation des alouettes, les flûtes balisent une dernière fois la vie terrestre, avec tendresse. Violon caressant, orchestre comme une mer légère, la voix devient narrative et ne s'égare plus dans la solitude du beau son.
La dernière strophe, apaisée et déjà ailleurs, s'élève dans une interrogation, mais ici ce n'est que nostalgie terrestre, et l'étrange scansion porte sur l'ultime question, détachée syllabe par syllabe, "Serait-ce la mort ?"
L'orchestre dans un large postlude, en citant Mort et Transfiguration achève ce long voyage initiatique, sur des trilles qui tordent le cou à tout désespoir.
Non, Strauss n'est pas fait pour les vertiges de l'éternité, mais pour cette approche souriante d'un départ sur la pointe des pieds.

Des mélismes de la voix du début, à ce souffle brisé sur les mots "Serait-ce déjà la mort" la musique de Strauss renonce à tous les ornements, à toute la crème fouettée dont elle pouvait s'enrober à l'occasion, pour laisser une étrange impression d'aspiration vers le haut.
Ce n'est pas la désirante aspiration à l'éternité ou au néant des adieux mahlériens, mais le "lâcher-prise" d'un vieillard émerveillé lui-même de tant de beautés sonores. Un tel entrelacs entre voix et orchestre, le tout suspendu dans le chant éperdu d'un vieil homme qui rêve qu'il rêve. Juste après que la voix ne s'éteigne, un cor venu du fond des forêts et de l'enfance proclamera que la nuit sera belle, et la mort peut être douce.

	Quand on arrive en ville	Prière d'Abraham	Im Abendrot
Caractère			
Procédés expressifs repérés dans la vidéo ou l'enregistrement			Légèreté : alouettes/flûte. Notes longues dans l'accompagnement : respirations longues. Dernière phrase : mouvement ascendant : on s'élève vers le ciel.
Procédés choisis par la classe pour l'interprétation			

MUSICOLOGUE OU MUSICOPHILE ?

Claude Laporte, professeur d'éducation musicale dans l'académie de Clermont, répond à des collègues se désignant comme musiciens musicologues et qui sont scandalisés par la présence de chansons comme celle de Camille à côté d'une œuvre de Mozart, propos émis à l'occasion de la publication au B.O. du programme limitatif au bac option musique 2009.

"à part un Mozart (...), les élèves auraient à étudier des chansonnettes".

Qui êtes vous pour cataloguer de peu d' intérêt un répertoire que nos collègues de lettres ont depuis plus de 30 ans mis dans leurs recueils de textes y compris au bac ?
Vous signez votre message "musicien ", mais monsieur, un musicien et d'autant plus un enseignant, se doit de montrer par son propre exemple l'ouverture d' esprit et d' ouie qui sont demandés à nos élèves dans les mêmes programmes.

Vous trouvez scandaleux ce choix d'ouverture vers les musiques vivantes, qui représentent pourtant une immense part de la production musicale, historique ou actuelle.

Musica vulgaris sans aucun doute... Votre indignation relève d' une idéologie d' un autre âge.

La musique est la musique, celle qui émeut et touche au coeur, nos élèves, leurs professeurs, et tant pis si elle blesse vos délicates oreilles.

Ouvrez vos oreilles, soyez curieux et tolérant, respectueux de la culture des autres , vous y gagnerez en humanité....!

Claude LAPORTE
Professeur d' éducation musicale en collège
Musicophile et musicienne.

Baccalauréat 2009
Programme limitatif
Musique - Option facultative toutes séries

1. Alfred Hitchcock-Bernard Hermann :
"La mort aux trousses"

2. Wolfgang Amadeus Mozart :
"Symphonie n° 41", "Jupiter", K551

3. Sept chansons:
. Un compositeur-auteur-interprète, Léo Ferré :
"Avec le temps"
"Green" (Paul Verlaine)
"Requiem"

. Une technique entre tradition et modernité : le bourdon
"La pluie tombe sur nous", chanson traditionnelle française dans l'interprétation d'Évelyne Girardon
"Quand je marche", Camille

. Un procédé au service de la transmission orale : le timbre
"La liberté des Nègres" du citoyen Piis, sur le timbre de "Dans cette maison à quinze ans", dans l'interprétation de Marc Ogeret
"Les cinq étages" de Pierre-Jean de Béranger sur le timbre de "Dans cette maison à quinze ans", dans l'interprétation de Germaine Montéro

Cet ensemble de chansons offre de multiples ouvertures sur le patrimoine de la chanson, son histoire musicale et sociale comme sur ses correspondances avec la poésie ou l'histoire politique.
Entre œuvres originales et transcriptions, modernité et patrimoine, poésie et société, il permet de nourrir les différentes entrées proposées par la partie culture musicale des programmes de terminale.

BACCALAUREAT 2009
Option facultative

Vous pouvez télécharger les musiques du programme limitatif au bac à l'adresse suivante:
http://www.chansons-baccalaureat.fr/

Vous pourrez acquérir les chansons soit par titre, soit en totalité.

Tarif : 6,50 euros environ

Ce site est coédité et coproduit par le CNDP et le Hall de la chanson.

La plate forme professionnelle de téléchargement légal **Starzik** est le prestataire de cette opération.

Des titres complémentaires seront progressivement ajoutés (autres versions des chants, chansons s'y rapportant…)

BULLETIN D'ADHESION - 2008

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : .....
.....
Grade ou situation : .....
Indice/échelon :...../.....
Etablissement :.....
Ville/académie : ...../.....

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €
Indice supérieur à 410 : 38 €
Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €
Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.
Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2008

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Actes du congrès de Troyes :15 €
* Actes des congrès de Sèvres et Lyon: 15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
6 Impasse Dubet
3700 Mérignac

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

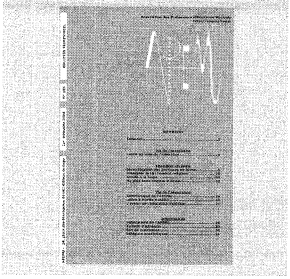

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

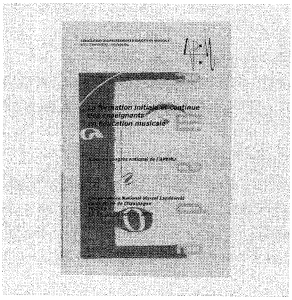

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

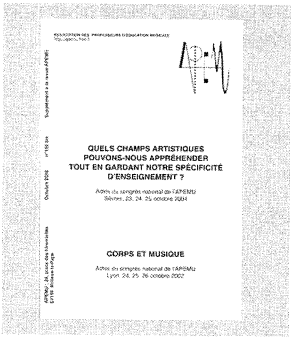

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages 15 €

Aux origines du dialogue humain : Parole et musique

Colloque de rentrée du Collège de France

Les 16 et 17 octobre 2008

Avec un concert proposé par l'IRCAM

Programmation dans la rubrique *Actualité et évènements* du site du Collège de France.
(http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/college/)

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des précisions ou si vous avez des demandes d'interviews.

Cécile Barnier (01.44.27.12.72)

Collège de France
Amphithéâtre Marguerite de Navarre
11 place Marcelin-Berthelot
75005 Paris

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Le colloque sera diffusé en audio (direct) et filmé avec une mise en ligne différée

Comité scientifique : J.-P. Changeux, R. Chartier, A. Compagnon, S. Dehaene, P. Dusapin, C. Petit, Professeurs au Collège de France

REFORMES

Définition du petit Larousse : **Changement important, radical, en vue d'une amélioration...**

Ce sont des travaux importants qui se déroulent actuellement.
Quelques informations non encore précises nous sont connues. Rien d'officiel n'est encore paru à ce jour mais suivons tout cela de près : c'est l'avenir de l'enseignement qui se décide ainsi.
Voici en vrac quelques données, les commentaires sur ce qui n'est encore que des suppositions seraient trop prématurés.

REFORME DES IUFM

Objectif de la réforme :
- Améliorer le recrutement des professeurs,
- Améliorer leur formation.

Les changements les plus visibles :
- Poursuite de la fusion entre IUFM et université
- Disparition du capes au profit d'un mastère obtenu avec cinq ans d'études supérieures, dès 2010.
- Changement total de la formation initiale, disparition possible de la formation en alternance (stages/responsabilités)

Les craintes :
- Disparition du statut de professeur stagiaire au profit du statut d'étudiant.
- Réforme qui se met en place trop rapidement (recrutement 2010) sans concertation ni réflexion profonde.
- Le diplôme national que représentait le capes sera remplacé par un mastère obtenu dans des universités différentes sans cadrage national.
- L'avenir des professeurs et chercheurs enseignant en IUFM.
- La formation des professeurs notamment en école primaire sera-t-elle assurée par des formateurs qui connaissent le terrain ?

REFORME DE L'ECOLE

Objectif de la réforme :
- Un meilleur apprentissage des « fondamentaux »
- Une meilleure répartition des horaires dans la semaine

Les changements les plus visibles pour l'enseignement musical :
- Diminution de la durée hebdomadaire des cours par la suppression des cours le samedi matin.
- Mise en place de l'enseignement de l'histoire des arts en plus de la musique et des arts visuels.
- L'enseignement artistique passe donc de 108 heures annuelles à 81.

Les craintes :
- Disparition de la pratique artistique en école primaire.
- Développement d'un enseignement spécialisé parallèle plus ou moins adaptée et aléatoire selon les régions.

REFORME DES LYCEES

Objectif de la réforme :

- Un meilleur enseignement dans toutes les classes
- Revoir la répartition des disciplines dans des filières trop spécialisées (L, S, ES)

Les changements les plus visibles :

- Une nouvelle seconde à partir de 2009 avec déjà une spécialisation possible (?)
- Un tronc commun jusqu'en terminale avec un choix des options.
- Pour la musique, disparition des filières L remplacée par une autre structure, jonction avec les options facultatives (?), possibilité de choisir une option musique forte avec le tronc commun (?)
- Les enseignants rémunérés comme en université, c'est à dire au temps réel.
- Un enseignement par semestre, comme en université.

Les craintes :

- Diminution des horaires des élèves, ce qui entraînerait une diminution des possibilités de cumul des options.
- Diminution des postes de professeurs.
- Pour la musique : crainte de voir cet enseignement diminuer si un fort coefficient ne lui est pas attribué (coefficient 6 actuellement en L), crainte de voir les horaires diminuer malgré l'espoir de possibilités d'ouvertures dans de nouveaux lycées. Crainte pour l'enseignant en lycée de naviguer entre 2, 3, 4, … lycées pour assurer cet enseignement.

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2008

Série L

ARTS PLASTIQUES
CULTURE ARTISTIQUE

Partie écrite sur la composante culturelle du programme.
Le candidat doit répondre par écrit à deux questions.

Pour la première question, le candidat est invité à analyser une œuvre ou, selon le sujet donné, à procéder à une analyse comparée d'œuvres à partir de document(s).

Pour la deuxième question, le candidat a le choix entre deux sujets concernant les différents aspects de la création plastique dans le cadre du programme limitatif de la classe terminale publié annuellement.

La formulation des sujets conduit les candidats à rédiger un développement s'appuyant sur des exemples précis.
Le candidat organise son temps de façon à répondre aux deux questions. Chacune d'elle est évaluée séparément. La maîtrise de la langue française et de l'orthographe st prise en compte sur l'ensemble rédigé.

PREMIERE QUESTION : ANALYSE D'œuvre
Il vous et demandé d'analyser l'œuvre reproduite

Edward HOPPER, Chambre d'hôtel, 1931, huile sur toile, 152,4 x 165,1 cm Collection Thyssen-Bornemisza, Lugano.

Document extrait de Gail Levin, Edward Hopper, Paris, Flammarion, 1985, page 56.

DEUXIEME QUESTION (Le candidat a le choix entre les deux sujets.)

Sujet 1:
Montrez comment l'art vidéo permet au spectateur d'accéder à des expériences sensibles variées.
Vous vous référerez à quelques exemples précis et significatifs.
(Référence au programme limitatif :
Champ de l'activité picturale et de la création d'images fixes et animées :
Théâtralisation et hybridation du corps et de son image, sources et perspectives dans l'art vidéo et numérique.)

Sujet 2
En vous appuyant sur quelques exemples précis et significatifs, montrez comment la perception des œuvres d'art est prise en compte dans la conception architecturale des musées du XX° siècle.
(Référence au programme limitatif : L'architecture des musées au XX° siècle.)

Sujets 2008 ArtsPlastiques/Histoire des arts/Education Musicale

HISTOIRE DES ARTS

PREMIER SUJET

DISSERTATION

Dans quelle mesure l' « Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes » reflète-t-elle la production artistique de l'époque ? Vous vous appuierez sur des exemples précis et significatifs tirés des différents modes d'expression artistique.

SECOND SUJET

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

A partir d'une analyse précise des documents fournis et de quelques exemples de votre choix, vous vous demanderez dans quelle mesure les visions urbanistiques du Xxème siècle, aussi utopiques soient-elles, composent avec la réalité.

Document 1

Tony GARNIER (1869-1948). Une cité industrielle. Etude pour la construction des villes,
planche 2 : vue d'ensemble, les services publics, Paris, Vincent Editions, 1917.

(Document extrait de Tony Garnier, Une cité industrielle. Etude pour la construction des villes, Paris. Philippe Sers éditeur, 1988 (rééd.), page 20)

Document 2

a) **Atelier PERRET**, Projet de plan général de la Reconstruction du Havre, 1945, publié dans Art présent, 1946.

(Document extrait de : Le Havre, Auguste Perret et la Reconstruction, sous la direction de Claire Etienne, Inventaire Général, Editions Images du Patrimoine n°193, 1999, page 14).

b) Auguste PERRET (1874-1954), Plan des ensembles monumentaux (projet définitif signé par Perret), 1946, publié dans Technique et Architecture, 1946.

(Document extrait de : Le Havre, Auguste Perret et la Reconstruction, sous la direction de Claire Etienne, Inventaire Général, Editions Images du Patrimoine n°193, 1999, page 17).

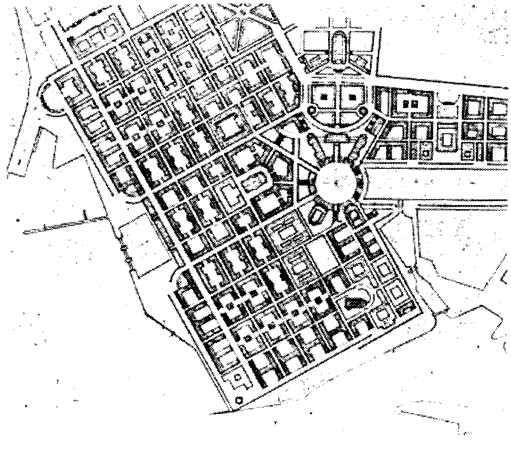

a) Atelier PERRET, *Projet de plan général de la Reconstruction du Havre*

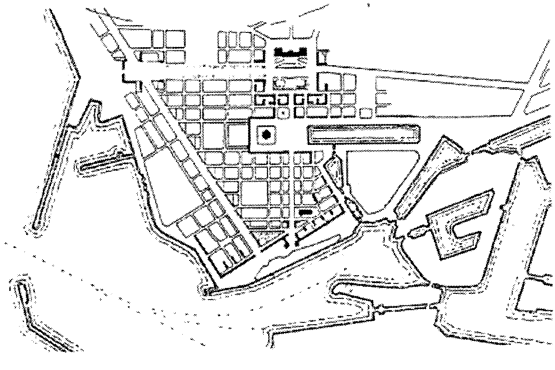

b) Auguste PERRET, *Plan des ensembles monumentaux*

Document 3

a) **ARCHIGRAM**, (projet de Ron HERRON (1930-1994)), Walking City, 1964, tirage ombré au crayon, 59x86 cm, Centre Pompidou, Paris.

(Document extrait de : Le village global : les années 60, Editions Snoeck, 2003, page 60).

b) ARCHIGRAM, (projet de Ron HERRON (1930-1994)), Instant City, Urban Action-Tune Up, 1969-1970, collage, 58x76 cml, Centre Pompidou, Paris.

(Document extrait de : Le village global : les années 60, Editions Snoeck, 2003, page 61).

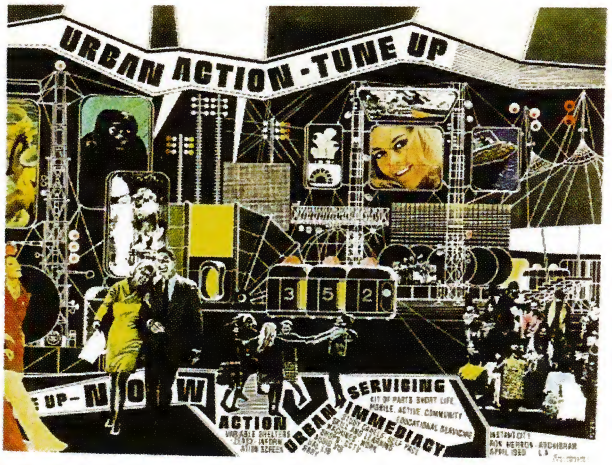

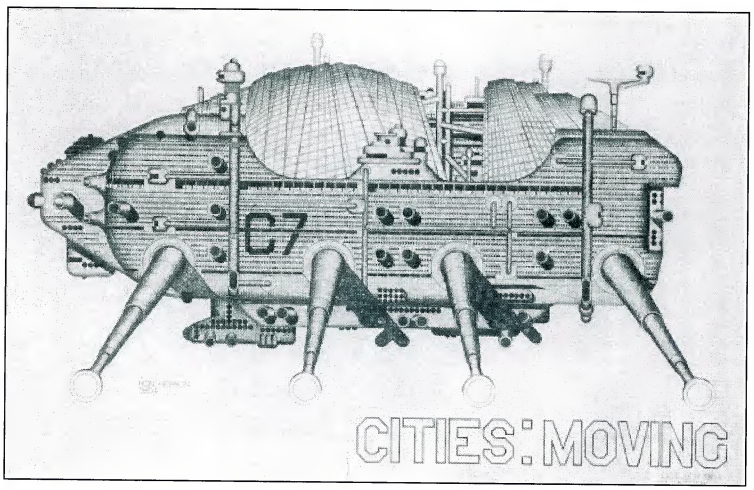

Document 4 – document sonore

Eric SERRA (né en 1959). « Mangalores », 1997, extrait de la musique du film de Luc BESSON, le cinquième élément.
Durée : 1'06.

(Source : Eric SERRA, Le cinquième élément, Editeur(s) EMI France/Gaumont, 1997, licence exclusive Virgin Music).

Document 5 – document textuel ci-dessous

René BARJAVEL (1911-1985)

L'action au début du roman se passe à Paris en 2052.
« Les studios de Radio-300 étaient installés au 96° étage de la ville RADIEUSE, une des quatre villes Hautes construites par Le Cornemusier pour décongestionner Paris. La ville Radieuse se dressait sur l'emplacement de l'ancien quartier du Haut-Vaugirard, la Ville Rouge sur l'ancien bois de Boulogne, la ville Azur sur l'ancien bois de Vincennes, et la ville d'Or sur la butte de Montmartre.

Des bâtiments qui couvraient jadis celle-ci, seul avait été conservé le Sacré-Cœur, ce spécimen si remarquable de l'architecture du début du XX° siècle, chef-d'œuvre d'originalité et de bon goût. Délicatement et respectueusement cueilli, il s'était trouvé transporté, tout entier, dans un petit coin de la terrasse du gratte-ciel. Juché au bord de l'abîme, il dominait la capitale de plus d'un demi-kilomètre (...)

Quelques érudits, amoureux du vieux Paris, se sont penchés sur le souvenirs du Montmartre disparu, et nous ont dit ce qu'était cet étrange quartier de la capitale. A l'endroit même où devait plus tard s'élancer vers le zénith la masse dorée de la ville Haute, un entassement de taudis abritait autrefois une bien pittoresque population.

Ce quartier sale, malsain, surpeuplé se trouvait être paradoxalement, le « lieu artistique » par excellence de l'Occident. »

(extrait tiré de Ravages, Paris, Editions Denoël, 1943, page 35)

EDUCATION MUSICALE

George CRUMB (compositeur américain né en 1929)
Black Angels - Thirteen Images from the Dark Land
(13 images de la Terre Obscure)

Pour quatuor à cordes électrifié.

Mouvement II (ABSENCE)

(Vous pourrez retrouver l'enregistrement audio de ce mouvement ainsi que les deux extraits de la question 4 sur le site Educnet – éducation musicale – infos – examen et concours – bac 2008 – sujet.)

« Ode funèbre composée aux pires heures de la guerre du Vietnam, le quatuor à cordes « Black Angels » s'étire en lambeaux sonores déchiquetés, calcinés, comme une terre ravagée par le napalm* » (Gilles Macassar).
*Gel aux propriétés incendiaires utilisé durant la seconde guerre mondiale et au Vietnam.
« Le symbolisme des nombres a une place fondamentale dans cette œuvre. Par exemple, traditionnellement le chiffre 7 est un nombre divin souvent associé à la création et le chiffre 13 est associé au Diable et à la Mort » Christophe Adam in L'éducation musicale n°413

1. Le quatuor à cordes Black Angels a été écrit par Crumb en 1970 pendant la guerre du Vietnam. **Décrivez les éléments musicaux et les procédés d'écriture qui vous semblent traduire l'atmosphère tragique de cette période.**
(3 points)

2. **Vous commenterez la diversité des sonorités de cet extrait en la rapportant à l'utilisation traditionnelle du quatuor à cordes. Vous illustrerez votre propos de références précises à la partition.**
(3 points)

3. **Vous montrerez comment la diversité des modes de jeux instrumentaux est utilisée par le compositeur pour dramatiser le discours musical.**
(3 points)

Les deux questions qui suivent portent sur les n°6 (Pavana Lachrymae) et sur les deux premiers systèmes du n° 7 (Threnody II : Black Angels !) de la partition.

Cet ensemble sera diffusé à deux reprises.

4. N° 6 – Pavana Lachrymae :

Crumb cite explicitement un célèbre quatuor de Schubert, « la jeune fille et la mort » (3 points)

1.Dans cette citation, Crumb fait jouer la partie de violon 1 du quatuor de Schubert au violoncelle électrifié. Par contre, la partie de violoncelle originale est absente. **Quels sont les effets produits sur l'espace et la couleur de ce passage ?**

2.**A quelle esthétique antérieure à Schubert Crumb fait-il ici référence ?**

3.**Comment le violon 1 électrifié se distingue-t-il du reste du quatuor sur le plan de l'espace, du temps et de la couleur ?**

5. N° 7 – Threnody II : Black Angels (3 points)

1.**Quel intervalle principal structure le début de ce passage ? Quelle symbolique particulière évoque-t-il ?**

2.**Par quels procédés Crumb spatialise-t-il le discours musical ?**

3.**Comparez l'organisation du temps entre le n° 6 et le n° 7.**

6. **Cette pièce témoigne d'une relation particulière au temps musical. De ce point de vue, vous la comparerez à d'autres œuvres appartenant à des époques et des genres musicaux différents.**
(5 points)

Traduction des indications et notes en anglais

Pavana lachrymae :

- Nervous, fleetingly : Nerveux, d'une manière fugitive.
- Grave, solemn : Grave, solennel.
- Like a consort of viols : Comme un ensemble de violes.
- Hold like a viol : Tenir comme une viole.
- Bow behind left hand : L'archet derrière la main gauche.

*** The sound of viols is produced by bowing near pegs (on "wrong" side of left hand). All players should hold bow in the manners of viols players. Violin and viola should be held like viols.The fingering will naturally reversed, but a little practice will ensure accuracy in pitch. The beginning pitch could be indicated by a chalk mark on the fingerboard.

La sonorité de violes est produite en jouant l'archet près des chevilles (sur le "mauvais" côté de la main gauche). Tous les instrumentistes doivent tenir l'archet à la manière des joueurs de violes. Le violon et l'alto doivent être tenus comme des violes. Le doigté sera naturellement inversé, mais un peu de pratique assurera la justesse des notes.

La note du début pourra être indiquée par une marque à la craie sur la touche.

(etc...)

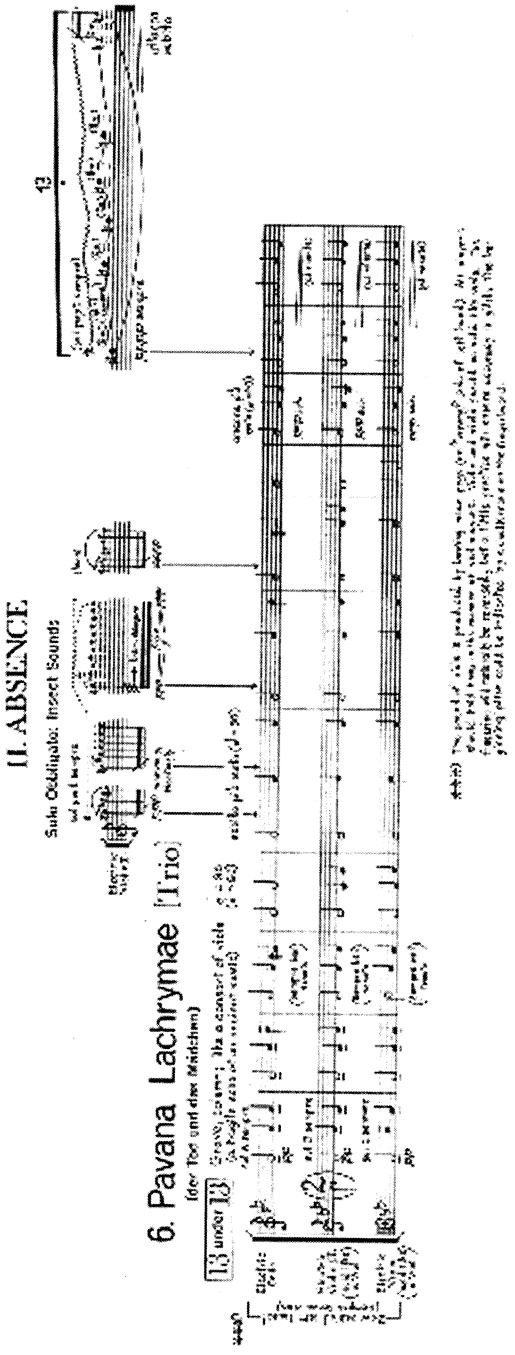
II. ABSENCE
Suku Oddiquio: Insect Sounds
6. Pavana Lachrymae [Trio]
(der Tod und das Mädchen)

Aix - Marseille
Martine Honorat :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*

Amiens
Sabine Dommanget :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr

Besançon
Françoise Cuynet
26 rue Renan 25000 Besançon
03 81 83 27 99 fcuynet@nerim.fr

Bordeaux
Catherine Baudy :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*

Caen
Patrick Leroy :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
pl-leroy@wanadoo.fr

Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr

Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*

Dijon
Francis Harbulot :
4 rue du Professeur Debré - Bât. 3A - 21000 Dijon
03 80 41 31 40 francis.harbulot@orange.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*

Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*

La Réunion
Catherine Pey :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*

Lille
Maud Covain :
17 rue Robinson 59213 Sommaing/Ecaillon
03 27 29 58 80 *maud.covain@libertysurf.fr*

Limoges
Dominique Habellion :
5 rue d'Aixe 87920 Condat sur Vienne
05 55 30 67 65 *domi.habellion@laposte.net*

Lyon
Hélène Haranger :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49*heleneharanger@club-internet.fr*
Mireille Chovet :
6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy
04 77 76 97 70 *mireille.chovet@actinov.com*
Anne-Françoise Garny :
3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse
04 74 50 32 65 *annefg@wanadoo.fr*

Montpellier
Jean-Michel Vallot :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
jean-michel.vallot@ac-montpellier.fr

Nancy - Metz
Hélène Wagner :
22 rue Martial Mourot 54600 Villers Les Nancy
03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr

Nantes
Jean-Martial Fouilloux :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr

Nice
Erik De Brun :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr

Orléans - Tours
Julien Nay :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*

Paris
Denis Féau :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*

Poitiers
Brigitte Berthommé :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr

Reims
Philippe Poisson :
22 rue Antoine Parmentier 10300 Sainte savine
03 25 79 50 60 *philippe.poisson@wanadoo.fr*

Rouen
Patrice Latour :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*

Strasbourg
Béatrice Larat-Belliot:
12 place Mathieu Zell 67200 Strasbourg
03 88 26 36 24 *larat-belliot@noos.fr*

Toulouse
Marie-Stéphane Punsola:
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
marie-stephane.punsola@tiscali.fr
Goday Ramos Pascale:
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 22 63 06 73
pascalegoday@aliceadsl.fr

Versailles
François Chaumeil :
32 rue Albert Thomas 75010 Paris
01 42 49 22 59 *f.chaumeil@noos.fr*
Anne Lemarchand :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10 *anne.lemarchand@freesbee.fr*

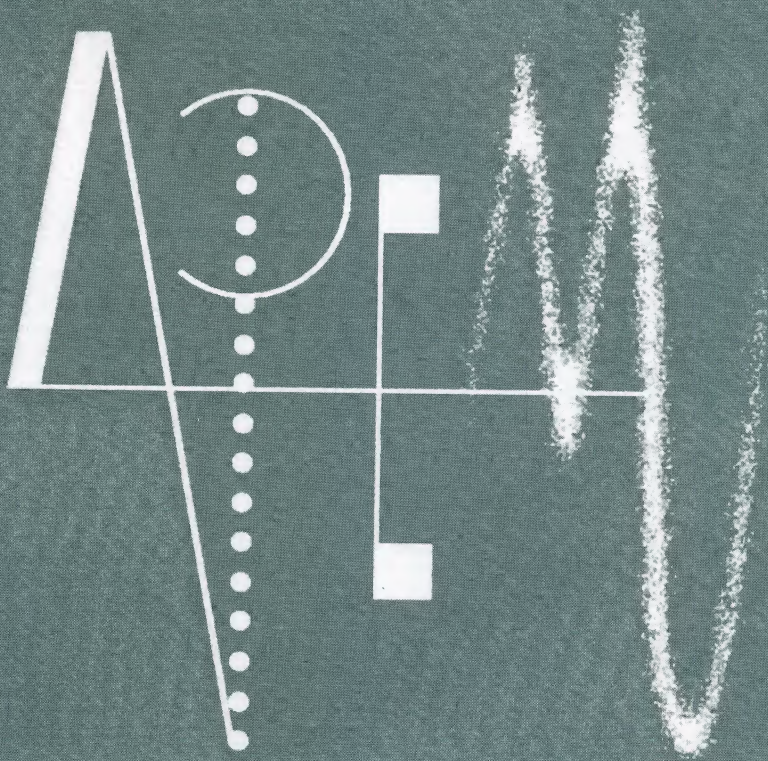

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Nicolas Robin
Dépôt légal : 3ème trimestre 203 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €